



EXTRAIT DU RÉGISTRE

Réception par le préfet : 03/07/2018

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°6 :**DENOMINATION** **D'UNE** **PLACE**
PUBLIQUE**Séance ordinaire du 26 Juin 2018****Nombre de Conseillers
en exercice : 35****Membres présents : 27****Absent : 0****Excusés : 8**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Juin 2018

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Jessica CASTEX, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bérengère DUPIN (à Denis QUANCARD), Odile LECLAIRE (à Gwénaél LAMARQUE), Françoise COSSECQ (à Agnès FOSSE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Philippe VALMIER), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Daniel CHRETIEN), Géraldine AUDEBERT (à Sébastien LABAT), Grégoire REYDIT (à Bénédicte SALIN), Bruno QUERE (à Sandrine JOVENE)

Absent :**Secrétaire** : Jessica CASTEX

DOSSIER N° 6 : DENOMINATION D'UNE PLACE PUBLIQUE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

La date du 11 novembre 2018 à venir est l'occasion d'une mémoire particulière pour honorer les victimes de la Grande Guerre qui s'est déroulée entre 1914 et 1918.

Pour ce faire, la place communale Jean Jaurès, habituellement lieu des commémorations des victimes de ce conflit, pourrait être dénommée à compter du 11 novembre 2018, Place de la Paix.

Par ailleurs, la mémoire de Jean Jaurès perdurerait sur la commune puisqu'un quartier, un site sportif et une école lui sont par ailleurs dédiés.

VU le Code General des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques et des bâtiments publics,

Considérant la proposition tendant à honorer les victimes de la Première Guerre Mondiale 1914 – 1918 et célébrer la Paix à l'occasion du centenaire de l'armistice de ce conflit,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

31 voix POUR

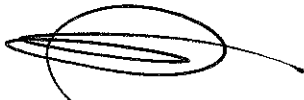
3 voix CONTRE (MMES LAYAN, CHOIGNOT, COLIN)

1 ABSTENTION (M. ALVAREZ)

Article unique : Approuve la proposition d'attribuer le nom de « Place de la Paix » à compter du 11 novembre 2018 pour la place dénommée jusqu'ici Jean Jaurès ;

Fait et délibéré le 26 juin 2018

LE MAIRE,



Patrick BOBET

0,20